

GRANDMETZ

Il ne manque qu'un élève à leur bonheur

La petite implantation maternelle n'a besoin que d'un seul élève (d'ici le 15 septembre) pour ne pas être placée sur la liste des écoles en sursis.

• Pierre-Laurent CUVÉLIER

L'incertitude plane au-dessus de la petite implantation maternelle de Grandmetz. Dix jours après la rentrée scolaire, la question de la pérennité de l'école se pose à moyen terme.

S'il n'y a pas péril en la demeure pour cette année, l'établissement se retrouvera en sursis s'il n'enregistre pas de nouvelle inscription d'ici le 15 septembre. Autant dire qu'il y a urgence... « Il nous manque un seul enfant pour obtenir les 14 élèves requis et ainsi éviter que l'école soit menacée de fermeture l'année prochaine si l'on n'atteint pas ce quota, nous explique Chantal Dedessus-lesmoustier. Sachant qu'il faut huit demi-jours de présence pour être repris dans le comptage au 1^{er} octobre, l'inscription doit être réalisée pour la fin de la semaine. »

Une succession de départs, pourtant compensés

La situation est d'autant plus frustrante que plusieurs entrées sont annoncées dans le courant de l'année, sans que cela ne puisse peser dans la balance. La petite école libre avait pourtant clôturé l'année scolaire sans tracas, mais elle a



Il ne manque plus qu'un élève pour atteindre le quota requis et ainsi lever les inquiétudes actuelles.

Eda - 402994379

entre-temps enregistré pas mal de départs.

« Onze enfants scolarisés chez nous sont partis en première primaire cette année. Malgré tout, on avait réussi à totalement compenser ces départs jusqu'à ce que l'on apprenne, à la fin du mois d'août, le retrait d'un élève. »

Pour assurer un avenir à l'implantation de la rue Émile Fontaine qui verra, en septembre 2019, cinq nouveaux bambins prendre leur envol vers la 1^{re} primaire, les deux institutrices titulaires se mobilisent.

« Lors de notre porte ouverte du mois de juin, nous avons sensibilisé les parents à notre problématique. Nous avons également distribué des affiches et publié une annonce sur les ré-



seaux sociaux, » nous dit M^{me} Chantal.

Une école familiale à taille humaine

Contrairement à certains établissements régulièrement en danger, c'est la première fois que l'école mater-

nelle de Grandmetz connaît pareil cas de figure. « Quand j'y ai débuté ma carrière en 1989, on dépassait la trentaine d'enfants. On sortait ici d'une bonne année scolaire avec une fréquentation de 25 élèves. Comme quoi, les choses peu-

FRÉQUENTATION

11

départs vers la première primaire

vent aller très vite », souffle l'institutrice.

La tendance est générale, à quelques exceptions près. Les petites écoles de village ont de plus en plus de mal à survivre. « L'offre scolaire dans la région de Leuze/Frasnes est abondante et les parents privilégiés trouvent la facilité en optant pour des grosses implantations, bien situées par rapport à leur lieu de travail. Sans compter qu'il y a les écoles d'immersion qui attirent énormément d'élèves. »

De par sa taille humaine et son cadre rural privilégié au milieu des... vaches, des chevaux et des moutons, la section maternelle de Grandmetz a de nombreux atouts à faire valoir.

« On est vraiment comme une famille. Tous les parents se connaissent et apprécient d'être conviés à des événements comme la saint-Nicolas. Notre richesse aussi, c'est d'avoir une structure uniquement dédiée aux maternelles, qui ont ensuite la chance de poursuivre leur scolarité au sein de l'école communale toute proche », assure M^{me} Chantal.

Autre argument plutôt convaincant, un service de garderie est proposé par l'école dès 6 h du matin jusque 18 h 15, avec une prolongation possible grâce au service des Galipettes de Leuze. ■

immo&home

Spécial Construction

CE JEUDI 13 SEPTEMBRE DANS VOTRE JOURNAL

immo&home

SPÉCIAL Construction

Clé sur porte

NOUVEAU : DÉCOUVREZ ÉGALEMENT LA VERSION DIGITALE



Noces de brillant à Bon-Air

Le 29 août dernier, les époux Botquin-Delbecq ont fêté leurs 65 ans de mariage. Arthur et Nelly se sont unis à Leuze le 29 août 1953. Ils se sont installés il y a plus de 50 ans dans le quartier Bon-Air, où ils participent toujours aux festivités qui l'animent. L'échevine de l'État civil et le maire ont été accueillis chez les jubilaires, aux côtés de leur famille et de leurs amis.

◆ LEUZE

Portes ouvertes à Saint-Jean-de-Dieu

L'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu vous convie ce dimanche, de 11 h à 18 h, à ses portes ouvertes. Tout au long de la journée, le public pourra visiter les services et unités de soins. En parallèle, plusieurs animations seront organisées. Le CRIE de Mouscron proposera des activités sur le thème du bois, tandis qu'un atelier de gravure mobile y prendra ses quartiers. Amateurs de jeux d'adresse, de réflexion et de stratégie, un « Maître des Défis » viendra mettre les capacités des visiteurs à rude épreuve. Ne manquez pas non plus le spectacle des Rotules effrénées. En clôture, Jeff Danès (The Voice), donnera un concert gratuit à 17 h 30. Notons enfin qu'un repas sera servi à midi (sur réservation) > Plus d'infos : 069/672020.

GIBECQ

5 000 chèvres ? « Tout s'y oppose... »

Pour les Gibecquois (es), c'est clair. Tout s'oppose au projet gigantesque d'un élevage de 5 000 chèvres



Les partis interpellés

Le comité des citoyens de Gibecq

élevage de 5 000 chèvres laitières. Les motifs sont nombreux.

Cinq mille chèvres (et celles qui y sont déjà) pour produire sans doute environ entre 3,5 et 4 millions de litres de lait (à destination d'une laiterie non-régionale) chaque année. Tout cela avec quelques personnes chargées des traites et des soins quotidiens. C'est le projet d'un habitant de Tollembeek à Gibecq.

La population, ce n'est pas surprenant, se mobilise de manière résolument hostile par rapport à ce dossier qui avait déjà suscité une levée de boucliers alors qu'il n'en était encore qu'à ses prémices (en 2016). Et cela même si le « comité des citoyens » reconnaît aussi le droit à d'autres d'y être favorables, « estimant que tout un chacun a le droit d'entreprendre ou que cette implantation peut engendrer des rapports commerciaux avec certaines entreprises de la région. »

Mais pour le comité local (et bien d'autres voix sans doute), ce projet résolument industriel n'a pas sa place dans un village qui, ironie du sort, est devenu la preuve vivante qu'une « autre agriculture » est possible.

Les doléances des citoyens (ne)s locaux se classent dans plusieurs catégories.



Des représentants du « comité des citoyens » de Gibecq développent leurs arguments, à tous niveaux.

1. Les impacts « agricoles ». Le comité redoute des conséquences économiques directes pour les autres exploitants agricoles. « En fonction de son projet d'extension, la chèvrerie aurait besoin pour sa consommation d'aliments fermiers issus de la terre de 75 hectares et pour ses besoins en paille de 250 hectares. » Prix des terres et de la paille ou répercussions sur les nappes phréatiques (en raison d'un important besoin en eau : 18 800 mètres cubes) sont au centre des préoccupations. « La concentration d'un tel nombre d'animaux n'est pas sans danger sur le plan sanitaire » soulignent encore les membres du comité.

2. Les nuisances. Les riverains craignent ensuite la multiplication des

nuisances, avec des dépôts de fumier le long de chemins locaux. D'aucuns relèvent déjà des problèmes. « À certaines périodes de l'année, et suivant la direction des vents, les odeurs additionnées des fumiers et de leurs jus, la concentration des chèvres, les cadavres de chèvres accumulés le long du chemin attenants à la chèvrerie, ces odeurs sont déjà réelles aujourd'hui jusqu'au centre du village et insupportables pour les habitations avoisinantes. »

Ils ajoutent encore l'augmentation significative du charroi, avec quelque mille camions par an.

Pour le comité, tel projet risque aussi de nuire à d'autres initiatives locales : magasins à la ferme ou gîtes.

3. La philosophie du projet. De façon plus

globale enfin, les interrogations portent sur la « philosophie » de tel projet : tant d'animaux et si peu d'emplois (locaux), alors que des élevages liés au sol génèrent davantage de retombées ; tant d'animaux et beaucoup de questions liées à leur bien-être ; tant de litres de lait qui ne seront pas transformés dans la région.

« Notre ministre de l'Agriculture René Collin et le ministre de l'Environnement Di Antonio prônent que l'on doit se diriger en Wallonie vers des exploitations avec de la diversification de produits de qualité ou vers la production de produits bio, et ils imposent des normes allant dans ce sens ; c'est très bien » relève Paul Vankeerberghen (Copro-sain).

« Ici, c'est exactement le contraire qui est proposé ! » ■ F.H.

a décidé d'interpeller directement les responsables des différentes listes présentes aux prochaines élections communales à Ath. « Nous sommes en démocratie et le citoyen a le droit de connaître les positions des différentes familles politiques pour se forger une opinion... »

« Nous demandons à chaque liste qui se présente aux prochaines élections de nous faire savoir si elle est favorable ou défavorable à ce projet de Chèvrerie. Nous communiquerons le plus objectivement possible à la presse le résultat de cette demande ainsi que sur les réseaux sociaux et dans les boîtes aux lettres des Gibecoquois : quelle liste est favorable, quelle liste est défavorable, qui n'a pas répondu. Avec toutes les nuances éventuelles. »

« De la sorte, chaque citoyen connaîtra clairement la position de chaque liste et pourra se forger une opinion. »

« Nous voyons en cette demande un bel exemple de démocratie directe : c'est à ceux auxquels l'électeur accordera sous peu un mandat de représentativité de se prononcer ! »

« Vu l'ampleur pharaonique du projet, la question dépasse largement le village de Gibecq et concerne toute l'entité. Quel projet de société nos politiques souhaitent-ils à défendre ? »

LESSINES

Portes ouvertes au club de danse

Le club de danse d'Ath-Lessines organise une soirée gratuite afin de faire découvrir les danses de salon.

Le club de danse de salon de Lessines – Ath existe depuis 36 ans ; il est membre de l'association francophone des clubs de danses sportives et de loisirs qui regroupe plus de quarante clubs en Wallonie. Cela permet d'assurer à ses membres des cours de danses donnés par des professeurs diplômés et de proposer à leurs membres de nombreuses soirées inter-clubs.



Chaque semaine, les couples de danseurs se réunissent dans une ambiance conviviale et sportive.

Cette année, le club accueille de nouveaux professeurs. Les professeurs Annick & Baingio organisent des cours collectifs

depuis plus de dix ans et en feront profiter les danseurs du club. Pour faire leur connaissance et découvrir les danses de

salon, le club organise une soirée « portes ouvertes ». Toute personne peut venir s'essayer à la danse. Viviane Capron, présidente du club de danse, fait part de ce qu'est la danse pour elle. « La danse est un moyen de décompresser, de créer des liens. Mais c'est aussi un sport très complet. C'est donc une activité bienfaitrice pour le moral et la forme physique ! Notre club est convivial. Nous organisons de nombreuses soirées et participons à des soirées inter-club. »

Les cours se donnent le jeudi soir de septembre à fin mai. Les participants sont répartis selon leurs niveaux. Viviane Capron précise : « Pour ancrer cet apprentissage et permettre à tous d'évoluer avec aisance, nous organisons également des entraînements enca-

drés dans une ambiance amicale et détendue, le mardi de 19h30 à 21h30. Les débutants peuvent y réviser les pas de danse appris pendant les cours et poursuivre la soirée d'entraînement de manière libre avec les membres plus confirmés. » ■ N.C.

Informations pratiques : « portes ouvertes », le jeudi 13 septembre de 19 à 21h dans la salle de sports de l'établissement d'enseignement spécialisé, chemin de Papignies à Lessines. Entrée du parking en face n° 5e, chemin de Papignies.

Infos pour les portes ouvertes et les cours par mail : info@cdlessinesath.be, sur le site : www.cdlessinesath.be ou au 0479/03.6693.